

17.12.2015, 00:01

L'aéroport ne se fait pas couper les ailes

L'un des plus gros amendements concernait l'aéroport. Les Verts souhaitent sabrer un million d'investissements.



PAR DAVID VAQUIN

Sacha Bittel/A

SION - Le budget a été accepté et seuls deux amendements ont passé la rampe.

Semaine chargée pour les autorités politiques de la capitale puisque le Conseil général s'est réuni à deux reprises. Lundi, il a débattu du budget 2016. Ce dernier a été accepté à l'unanimité. Après plus de trois heures de discussions, seuls deux amendements ont passé la rampe: 50 000 francs ont été ajoutés à la rubrique subvention des institutions privées pour que les élèves du niveau primaire puissent assister à des événements culturels et 100 000 francs ont été supprimés de la rubrique prestations de service car le plénum a jugé que les coûts de réalisation de la brochure «Sion 21» étaient trop élevés.

Pas d'argent en plus pour la crèche et les écoles

Aucun autre des dix-huit amendements n'a été validé. L'Alliance de gauche et les Verts se sont heurtés aux autres groupes politiques à neuf reprises. Leurs projets d'allouer davantage de fonds à la rénovation des écoles, à la création d'une crèche dans le centre-ville et à l'agrandissement des pistes cyclables ont été battus en brèche. Pour les crèches, Bernard Métrailler, conseiller communal chargé du social, a précisé qu'actuellement il n'avait pas besoin d'argent supplémentaire mais d'un emplacement et qu'une fois l'endroit trouvé, il serait temps de parler du financement.

Pas de coupe sur l'aéroport

Les Verts ont également proposé de réduire d'un million de francs les investissements liés à l'aéroport. Pour eux, tant que l'avenir de ce dernier n'est pas fixé, il faut investir le moins possible. Les autres groupes ne les ont pas suivis, argumentant qu'il fallait continuer d'avancer dans ce dossier et ne pas laisser l'aéroport se transformer en terrain vague.

Toujours du côté des amendements, le PLR a retiré le sien concernant Publibike. Il demandait que le système de vélo en libre service ne soit plus subventionné car peu utilisé par les Sédunois. Amendement au final retiré puisqu'un contrat lie la municipalité et Publibike jusqu'à la fin 2016. Enfin, les membres du Conseil général ont discuté d'un projet de rénovation du cours Roger Bonvin. L'UDC proposait de ne pas investir trop d'argent tant que les supporters visiteurs des matchs du FC Sion risquaient de commettre des déprédations. Les autres formations politiques étaient d'avis de rénover rapidement les lieux. Si le lundi a été consacré au budget, mardi, le plénum a accepté la prolongation de la zone réservée du secteur des Vergers. A suivi une présentation des bus sédunois. Enfin, Vincent Kempf, urbaniste de la Ville, est venu expliquer le nouveau plan d'affectation et des zones (PAZ) ainsi que le règlement des constructions et des zones (RCCZ).